



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121126

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2026

ÉDITÉ LE

11/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BREST RC301340584

Siret : 301 340 584 07140

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 65155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : ENGIE HOME SERVICES

49 AVENUE BARON LACROSSE

29850 GOUESNOU

Téléphone : 02 98 41 41 00

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.engie-homeservices.fr>

E-mail : [dtr4.homeservices@engie.com](mailto:dtr4.homeservices@engie.com)

Responsabilité légale :

VANDENBROUCK JEAN-LUC PRÉSIDENT / NONENT KEVIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 52

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE                     | 04/06/2026           |
| 5261 | Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 27/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Pompe à chaleur : chauffage  | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.